

Tableau des sorts sur les amendements examinés par la commission spéciale

Auteur	N°	Objet	Sort de l'amendement
Article 1^{er} bis (nouveau) Extension des formations sociales aux professionnels et personnels engagés dans la prévention de la prostitution			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	1	Extension de la formation des travailleurs sociaux à l'identification des situations de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains.	Adopté
Article 1^{er} ter A (nouveau) Domiciliation des personnes prostituées			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	2	Suppression.	Adopté
Article 1^{er} ter (nouveau) Protection des personnes victimes de la traite des êtres humains, du proxénétisme ou de la prostitution			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	3	Sécurisation de certaines procédures pénales.	Adopté
Article 1^{er} quater (nouveau) Rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur les actions de coopération internationale et européenne en matière de lutte contre les réseaux de traite et de proxénétisme			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	4	Suppression.	Adopté
Article additionnel après l'article 1^{er} quater (nouveau) Extension du champ de compétence des inspecteurs du travail			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	5	Compétence des inspecteurs du travail pour constater les infractions de traite des êtres humains.	Adopté
Article 3 Création d'un parcours de sortie de la prostitution et codification d'une disposition de la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	6	Remplacement du parcours de sortie de la prostitution par un « projet d'insertion sociale et professionnelle » et élargissement de l'agrément à toutes les associations ayant pour objet l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté.	Adopté

Auteur	N°	Objet	Sort de l'amendement
Mme BENBASSA	34	Remplacement des termes : « parcours de sortie de la prostitution » par ceux de : « projet d'insertion sociale et professionnelle ».	Tombé
Mme BENBASSA	35	Suppression de l'abrogation de l'article 42 de la loi pour la sécurité intérieure du 18 mars 2003.	Retiré
Article additionnel après l'article 3 Publics prioritaires pour l'attribution de logements sociaux			
M. GODEFROY	23	Ajout à la liste des publics reconnus prioritaires pour l'attribution de logements sociaux des personnes engagées dans un projet d'insertion sociale et professionnelle ainsi que des victimes de la traite ou du proxénétisme.	Adopté
Article 6 Admission au séjour des étrangers victimes de la traite des êtres humains ou du proxénétisme			
Mme MEUNIER, rapporteuse M. GODEFROY, président	9	Suppression de la condition de sortie de la prostitution.	Adopté
Mme MASSON-MARET	21	Suppression de la nouvelle autorisation provisoire de séjour (APS).	Tombé
M. GODEFROY	25	Automaticité de la délivrance d'un titre de séjour.	Adopté
Mme BENBASSA	36	Automaticité de la délivrance de l'APS et suppression de la condition de sortie de la prostitution.	Retiré
M. GODEFROY	28	Passage à un an de l'APS.	Adopté
M. GODEFROY	26	Automaticité de la délivrance de l'APS.	Adopté
M. GODEFROY	27	Automaticité du renouvellement de l'APS.	Adopté
Mme BENBASSA	37	Remplacement des termes : « parcours de sortie de la prostitution » par ceux de : « projet d'insertion sociale et professionnelle ».	Tombé
Article 8 Extension de l'allocation de logement temporaire aux associations agréées pour l'accompagnement des victimes de la prostitution			
Mme MEUNIER, rapporteuse M. GODEFROY, président	19	Amendement de cohérence avec l'amendement n° 6.	Adopté
Article 9 bis (nouveau) Ajout des personnes prostituées à la liste des personnes vulnérables entraînant une aggravation des sanctions pénales en cas de violences			
Mme MEUNIER, rapporteuse M. GODEFROY, président	10	Suppression.	Adopté

Auteur	N°	Objet	Sort de l'amendement
Article 11 Admission des associations dont l'objet est la lutte contre le proxénétisme, la traite des êtres humains et l'action sociale en faveur des personnes prostituées, à exercer les droits reconnus à la partie civile			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	11	Suppression de l'expression : « personnes en danger de prostitution ».	Adopté
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	12	Suppression de la possibilité de se porter partie civile sans l'accord de la victime.	Adopté
Article additionnel après l'article 14			
Mme BENBASSA	38	Rapport sur la prostitution des mineurs et sur celle des étudiants.	Adopté sous forme d'un sous-amendement à l'amendement n° 18
CHAPITRE II PROTECTION DES VICTIMES DE LA PROSTITUTION ET CRÉATION D'UN PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION			
Mme BENBASSA	33	Titre du chapitre II : remplacement des termes : « parcours de sortie de la prostitution » par ceux de : « projet d'insertion sociale et professionnelle ».	Tombé
Article 14 ter (nouveau) Mise en œuvre de la politique de réduction des risques en direction des personnes prostituées			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	13	Modifications rédactionnelles.	Adopté
Article 15 Inscription de la lutte contre la marchandisation des corps parmi les thématiques relevant de l'éducation à la sexualité			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	14	Information sur les réalités de la prostitution dans les collèges et lycées.	Adopté
Article 15 bis A (nouveau) Inscription de l'information sur les réalités de la prostitution parmi les thématiques relevant de l'éducation à la sexualité			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	15	Suppression.	Adopté

Auteur	N°	Objet	Sort de l'amendement
Article additionnel après l'article 15 bis A (nouveau)			
Mme MASSON-MARET	22	Intégration de : « la prévention de la prostitution », « l'apprentissage du respect mutuel » et « l'acceptation des différences » parmi les sujets devant faire l'objet d'une information dans les établissements scolaires.	Rejeté
Article 15 bis (nouveau) Amélioration de l'information et de l'éducation à la sexualité			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	16	Précisions sur l'éducation sexuelle.	Adopté
Article 16 Création d'une infraction de recours à la prostitution punie de la peine d'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe			
M. GODEFROY	20	Suppression.	Adopté
Mme BENBASSA	39	Suppression.	Adopté
M. GODEFROY	31	Suppression de : « y compris occasionnelle ».	Tombé
Article 17 Création d'une peine complémentaire de stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels			
M. GODEFROY	29	Suppression.	Adopté
Mme BENBASSA	40	Suppression.	Adopté
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	17	Rédactionnel.	Tombé
CHAPITRE IV INTERDICTION DE L'ACHAT D'UN ACTE SEXUEL			
M. GODEFROY	30	Suppression du chapitre IV et de son intitulé.	Adopté
Article 4 (précédemment réservé) Création d'un fonds pour la prévention de la prostitution et l'accompagnement des personnes prostituées			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	7	Affectation de l'ensemble des recettes issues de la confiscation des biens et produits des proxénètes.	Adopté
Mme MEUNIER, rapporteure	8	Affectation des amendes contre les clients.	Retiré
M. GODEFROY	24	Coordination avec la suppression de l'article 16.	Adopté
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	41	Affectation des produits et biens prélevés sur les personnes coupables de traite des êtres humains.	Adopté

Auteur	N°	Objet	Sort de l'amendement
Article 18 Rapport du Gouvernement au Parlement sur l'application de la présente proposition de loi			
Mme MEUNIER, rapporteure M. GODEFROY, président	18	Contenu du rapport demandé du Gouvernement.	Adopté avec modification
Intitulé de la proposition de loi			
M. GODEFROY	32	Changement d'intitulé de la proposition de loi.	Adopté